



Les 5 erreurs à éviter

- ☑ 1 – Ne pas mettre à jour son CPF : Compte Professionnel de Formation
- ☑ 2 – Sélectionner un prestataire sans l'avoir rencontré auparavant
- ☑ 3 – S'engager sans avoir bénéficié d'un entretien gratuit de présentation
- ☑ 4 – Se décider au premier entretien : il est préférable de rencontrer plusieurs prestataires avant d'en sélectionner un
- ☑ 5 – Choisir le prestataire le plus cher : le prix n'est pas toujours signe de qualité

Les 5 astuces à utiliser

- ☑ 1 – Utiliser l'application mobile du Compte Professionnelle de Formation
- ☑ 2 – Comparer les prestataires : durée, tarif, méthodologie de travail...
- ☑ 3 – Rencontrer au moins 3 prestataires avant de s'engager
- ☑ 4 – Consulter votre entourage pour avoir une bonne adresse
- ☑ 5 – Lire des témoignages de bilan de compétences sur Internet

Les 5 clés pour agir

- ☑ 1 – Consulter des sites Internet fiables (travail-emploi.gouv.fr, Service Public, Pôle Emploi...) pour se documenter sur les bilans de compétences
- ☑ 2 – Créer et/ou mettre à jour son Compte Professionnel de Formation en ligne
- ☑ 3 – Demander à bénéficier d'un entretien de présentation gratuit chez 3 prestataires différents au minimum
- ☑ 4 – Poser des questions précises sur la méthodologie de travail mise en œuvre pour réaliser votre bilan de compétences
- ☑ 5 – Demander un entretien personnalisé à l'Espace Emploi pour bien préparer votre démarche de bilan de compétences